

Violence et Révolution

Le vandalisme dans le Morbihan en 1790-1798

Vandalisme révolutionnaire, deux mots souvent associés : l'expression semble aller de soi et est utilisée de façon récurrente par de multiples auteurs :

Le vandalisme révolutionnaire avait presque tout pillé dans les églises... écrit l'abbé Le Breton en 1929 (1). En 1984, dans son ouvrage sur les édifices religieux du doyenné de Port-Louis, le chanoine Danigo use avec prudence du conditionnel : *Si la chapelle (de Sainte-Hélène) eut à souffrir du vandalisme révolutionnaire, très vite elle fut remise en état...* (2).

Le vandalisme est défini comme un état d'esprit qui porte à la destruction des belles choses, des oeuvres d'art ; il fait directement renvoi à ces peuples barbares qui, tels les Huns, détruisent tout et pillent particulièrement les édifices religieux pour s'en approprier les vases sacrés d'or ou d'argent. Cette forme de violence est d'emblée aveugle et sauvage, étant le fait des tribus non *civilisées* qui, tels les Goths, ne peuvent produire que des constructions de style *gothique*, c'est-à-dire, sauvage...

Le mot *vandalisme* date de 1794, apogée de ces destructions sauvages dont les plus brutales furent les tombeaux royaux de Saint-Denis. Il a été inventé par l'abbé Grégoire, chef de l'Eglise constitutionnelle, pour dénoncer les pillages et les destructions, dans trois célèbres rapports lus devant la Convention en 1794 (3). *Je créai le mot pour tuer la chose*, affirma-t-il dans une formule bien frappée.

(1) Abbé LE BRETON, *Le district de La Roche-Bernard de 1788 à 1802*, Rennes, 1929.

(2) J. DANIGO, *Eglises et chapelles du doyenné de Port-Louis et de Groix*, Bannalec, 1984.

(3) Voir tableau chronologique.

A l'instar d'un certain nombre de travaux récents (4), il a paru intéressant dans le cadre d'une réflexion sur la violence, de tenter non pas d'accuser ou de défendre, mais de comprendre le vandalisme sous la Révolution dans un département breton comme le Morbihan.

En reprenant la terminologie de Louis Réau, il sera question d'abord du vandalisme antimonarchique et antiféodal, puis, sans doute le plus cité, le vandalisme antireligieux. Quels furent les exemples de ces destructions dans le Morbihan? Comment se manifestèrent les résistances au vandalisme dans l'un et l'autre camp? Sans pouvoir être exhaustif sur une période aussi riche en événements et aussi troublée, mais sans renvoyer les acteurs de cette décennie dos à dos, il s'agira d'expliquer les raisons de tels comportements, du moins dans l'état actuel de nos sources.

I - Le vandalisme antimonarchique et antiféodal

On connaît dans le Morbihan de nombreux exemples de destruction de portraits, symboles ou armoiries monarchiques soit sous la Terreur, soit à d'autres moments.

A Pontivy, le 4 frimaire an II (24 novembre 1793), les responsables du district font brûler au pied de l'arbre de la liberté *les titres et armoiries et l'efigie de nos anciens tyrans les rois et les princes* (5).

Au Faouët, le 10 août 1793, pour l'anniversaire de la chute de la monarchie, après un défilé, une messe solennelle et un *Te Deum*, les autorités font un brûlis des armoiries en bois, des portraits de Louis XVI et du marquis de Pontcallec trouvés dans les caves du château (6). La chasse aux symboles royaux est organisée dans les com-

(4) Principaux ouvrages et articles généraux consultés :

C. LANGLOIS, «Le vandalisme révolutionnaire», *l'Histoire*, n° 99 (1987), p. 8-14 (avec bibliographie).

M. OZOUF et F. FURET, *Dictionnaire critique de la Révolution*, Flammarion, (article de Bronislaw BACZKO).

F. FURET et D. RICHEL, *La Révolution française*, Paris, 1973.

J. FAVIER, *Chronique de la Révolution, 1788-1799*, Paris, Larousse, 1988.

R. DUPUY, *De la Révolution à la chouannerie, paysans en Bretagne, 1788-1794*, Flammarion, 1988.

H. GUICHARNAUD et P. SOREL, *L'art sous la Révolution, la grammaire des styles*, Flammarion, 1989.

(5) E. CORGNE, *Pontivy et son district pendant la Révolution*, Paris, 1928.

(6) L. LENA, *Le Faouët sous la Révolution et l'Empire*, Priziac, 1987 ; L. KERVEGANT, *Révolution et Chouannerie*, Berné, 1953.

munes de Port-Louis et d'Hennebont, où les fleurs de lys et blasons herminés sont détruits. A Port-Louis, devenue Port-Liberté, la Société populaire demande la destruction des fleurs de lys du cadran solaire le 14 octobre 1793. Le 1er novembre, elle obtient le retrait d'objets religieux où se trouvent des fleurs de lys et des hermines en les déclarant inconstitutionnels (7). A Hennebont, les fleurs de lys du puits de la grande place sont arrachées par deux jeunes gens non identifiés (8).

A Vannes, le district demande à la municipalité de *faire effacer les marques de féodalité* aux draps mortuaires de Saint-Pierre, le 19 brumaire an II (9 novembre 1793). Il s'agit d'hermines ou de fleurs de lys (9). Le 22 pluviôse (10 février 1794), le citoyen Hallier est nommé commissaire par le district de Vannes *pour extirper et abolir tous signes de royauté, fédéralisme et fanatisme*. La tâche fut accomplie, puisque le 9 germinal (29 mars 1794), il est payé 32 livres, à trois couvreurs, Talec, Guenego et Renaud *pour les journées employées à enlever et extirper tous les signes de royauté, féodalité et fanatisme dans la ville et faubourg de Vannes*. Le même jour, 41 livres sont allouées au charpentier Dano pour le même travail (10).

Dans les administrations départementales, les vignettes qui ornent les imprimés officiels et qui portaient depuis 1791 le blason royal, voient leurs trois fleurs de lys masquées à la plume, ou grattées en 1793-1795 (11).

Cette destruction ou cette proscription de tout ce qui rappelle la féodalité ou la monarchie, peut être rapprochée des changements de toponymes ou de noms de rues, assez nombreux dans le Morbihan :

- Port-Liberté pour Port-Louis,
- Montagne-sur-Oust pour Rohan,
- Place du Poids Public pour place du Poids du Roi (Vannes).

Le vandalisme antiféodal s'attaque à tout ce qui matérialise ou symbolise la noblesse locale : châteaux, armoiries, bancs seigneuriaux, tombeaux etc. Il faut faire disparaître la présence et le souvenir de la noblesse. Les bris ou martelages d'armoiries sont assez souvent effectués dans diverses communes. Ainsi sont détruits à la chapelle

(7) M. LE BADEZET, *La contre-révolution dans le canton de Port-Louis*, maîtrise, Rennes 2, 1983, sous la direction de R. Dupuy.

(8) Abbé LE MOING, *Hennebont, ses origines, son histoire religieuse*, Vannes, Galles, 1928.

(9) Arch. dép. Morbihan, L 1446.

(10) *Ibid.*, L 1422.

(11) J.-L. DEBAUVE, «Les vignettes révolutionnaires morbihannaises», *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, tome LXII, 1985.

Saint-Aubin de Plumelec, des écus des sablières ou de la crèche (12). A Guéhenno et dans plusieurs églises ou chapelles des environs, l'agent national Jean-Marie Elie, brise des vitraux où se trouvent les *signes odieux de la féodalité* (février 1794) (13). Au château de Pontcallec, un ouvrier travaille deux jours à détruire les armoiries qui s'y trouvent à la fin de février 1793, et François Bargain, administrateur du Faouet, s'en félicite : *J'ai fait supprimer et briser ces bijoux de l'orgueil féodal*.

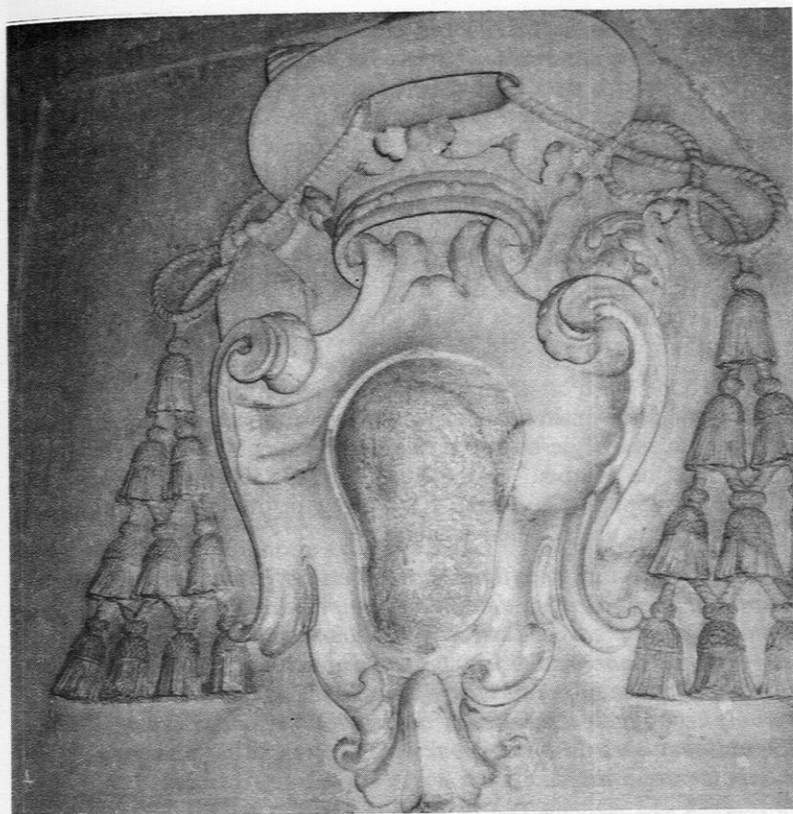
A Vannes, Botherel aîné reçoit 42 livres, le 23 novembre 1792, pour avoir enlevé les armoiries de quatre églises de la ville : les Carmes, les Cordeliers, le collège et la cathédrale. Dans ces deux dernières, on peut aujourd'hui apercevoir les traces de ces martelages



*Blason de Mgr d'Argouges, martelé sous la Révolution
(tombeau de la cathédrale de Vannes).*

(12) J. DANIGO, *Eglises et chapelles du royaume de Bignan*, Bannalec.

(13) Abbé LE FALHER, *Le royaume de Bignan*, Vannes, 1913.



*Blason martelé de Mgr de Bertin
(cathédrale de Vannes).*

dans les blasons du portail de la chapelle Saint-Yves (de Francheville) ou des tombeaux de Mgr de Bertin ou Mgr d'Argouges (14). Le club est un actif auxiliaire de cette proscription des symboles de la noblesse et, à plusieurs reprises, demande la destruction des blasons. Il semble que l'écu, qui orne la porte du n° 34 de la rue du Port, ait de peu échappé à ce sort, quoique tout proche de la chapelle des Carmes, lieu de séance du club : il porte quelques traces de piquage, mais demeure lisible (15).

(14) Arch. dép. Morbihan, L 1429.

(15) B. FRELAUT, *Les Bleus de Vannes*, Vannes, 1991.

Il ne faudrait cependant pas croire que la chasse aux armoiries n'ait eu lieu que pendant la Terreur. Le 8 août 1790, le banc seigneurial des châtelains du Crévy et ses armoiries sont brisés par des particuliers de Malestroit dans l'église de Saint-Abraham. La veille, les bancs du seigneur et des juges de la baronnie de Malestroit avaient été brûlés (16). Ces violences traduisent la très forte hostilité des Malestroyens contre le marquis de Sérent qui avait émigré dès juillet 1789. Le 6 brumaire an II (27 octobre 1793), ils brûleront les registres et titres féodaux. Le 20 et 21 mai 1791, des soldats du régiment de Bassigny brisent des armoiries à Pontivy, entrant ainsi en conflit avec leurs officiers (5). A Rohan, le banc des ducs de Rohan est déplacé et transporté au bas de l'auditoire de justice le 26 décembre 1793 (17).

La violence antiféodale peut aussi parfois être célébrée par des brûlements en effigie ou par des exécutions symboliques, telle celle du cardinal de Marbeuf et de M. de Kerfily, effectuée à Languidic, comme le rapporte Guillaume Kerhouant, instituteur révolutionnaire de l'an II, dans un style peu académique :

Je fis gillotiner en effigie Marbeuf et Kerfily émigrés, il me serait trop long d'en faire les détails et de peindre l'émulation que cela donna. Cet au pieds de l'arbre de la liberté sur une étale de boucher que cette cérémonie a été fait. La tête de Marbeuf a tête déchirer avec fureur et l'autre porté au bout d'un sabre. Les trons ont été porté en triomphe avec les biniou et au cri de Vive la Nation, Vive la République, hors du bourg pour être bruler et l'on a danser la carmannole autour du feu (18).

Ce texte, très violent par ses propos, est un exemple significatif des fêtes organisées par les jacobins les plus enragés. Ce massacre en effigie, même s'il est décrit avec une exagération et une emphase un peu stéréotypées, témoigne d'un état d'esprit qui, s'il fut minoritaire, a bel et bien inspiré les actes de quelques morbihannais de l'époque

La destruction des châteaux est un autre exemple classique du vandalisme antiféodal. Il existe, il est vrai, des renseignements parfois assez contradictoires sur les pillages révolutionnaires des châteaux morbihannais et il n'est pas toujours facile de faire la part entre les mises à sac qui relèvent des malheurs de la guerre, de l'ivrognerie ou de la cupidité des soldats bleus ou chouans, et de la volonté délibé-

(16) F. GUÉGAN, *La Révolution à Malestroit, 1789-1795*, maîtrise, Rennes 2, sous la direction de R. Dupuy, 1992.

(17) Abbé MARTIN, *Histoire de Rohan - Saint-Gouvry*, Saint-Brieuc, 1926.

(18) Abbé GUILLOUX, *Languidic pendant la Révolution*, Vannes, 1893.

rée de faire disparaître un symbole de l'aristocratie détestée. L'enquête est donc difficile et n'aboutit qu'à des résultats incomplets, à la mesure de la multiplicité des demeures de ce type dans notre département.

Certains châteaux ont servi de casernements, d'autres ont hébergé des chouans, ont été séquestrés pour cause d'émigration, voire désertés. Leur utilisation officielle les a parfois sauvés de la destruction : Pontivy, qui abrite des administrations, Josselin, transformé en prison, Tréfaven en bagne. Leur acquisition par des proches des autorités républicaines a pu aussi les préserver : Le Crévy (La Chapelle-Caro), acheté par le général Humbert ; Le Nélhouet (Caudan), habité par le futur général Faverot de Kerbrech, fils du maire de Pontivy ; Séréac (Muzillac), sauvé du pillage car son propriétaire avait pour gendre le républicain nantais Graslin (19) ; Kerantré (Crach) qui, malgré l'émigration de M. de Gouvello, fut racheté par sa femme, soeur du général républicain Picot de Dampierre (20), etc.

On n'évoquera donc pas un certain nombre d'exemples qui ne correspondent pas à notre contexte, mais il semble plus à propos de s'arrêter sur le cas de Kerfily et, surtout, d'Elven, Suscinio et Rochefort-en-Terre. Le 15 mars 1793, les insurgés des environs de Rochefort-en-Terre prennent la ville et le château et assassinent trois membres du district. Lorsque les républicains reprennent possession du chef-lieu du district, ils décident par représailles de raser le château, ce qui se fait du 18 avril au 1er juin, sous la direction de l'architecte Jehanne, pour la somme de 1 364 livres. Ainsi disparaît un château féodal qui avait connu déjà bien des vicissitudes puisqu'il avait été ruiné à plusieurs reprises aux xv^e et xvi^e siècles. Les Larlan, qui succèdent aux Lorraine-Elbeuf de 1658 à 1785, l'avaient remis en état et cédé à la famille Hay des Nétumières à la faveur d'un mariage en 1761. La seigneurie de Rochefort était considérable, mais c'est surtout par mesure de rétorsion que le château fut rasé en 1793 ; encore en subsista-t-il d'imposants restes, cinq tours et des annexes, avant sa restauration aux xix^e-xx^e siècles et nous les voyons toujours aujourd'hui.

La volonté de détruire Elven et Suscinio, à titre de symbole féodal, est beaucoup plus évidente quoiqu'elle n'ait pas été menée à terme. Le 14 fructidor an II (31 août 1794), Jehanno, agent national du district de Vannes, demande que l'on fasse abattre les tours d'Elven et Suscinio, *objets odieux qui peuvent devenir un repaire de*

(19) P. TAOC, *Muzillac avant le xix^e siècle*. Vannes, 1897.

(20) B. FRÉLAUT, *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie du Pays d'Auray*, mai 1991 ; C. FLOQUET, *Dictionnaire des châteaux et manoirs du Morbihan*, Mayenne, 1991.

brigands (21). Le 21 fructidor, le district approuve cette suggestion (22) et nomme le citoyen Halier comme commissaire pour se rendre avec un ingénieur à Elven et Suscinio pour indiquer *le moyen le moins dispendieux pour leur démolition*. Le château de Kerfily est, également, cité comme devant être démoli. Il est vrai que les tours des châteaux de Largouët et Suscinio, tous deux très délabrés, accueilleraient des rassemblements de chouans. Cadoudal et Tinténiac cantonnaient leurs troupes à Suscinio, le 25 messidor an III (13 juillet 1795), lors de l'équipée bien connue de *l'armée rouge* (23).

L'affaire ne connut pas de suites : Largouët resta abandonné et ruiné, mais le célèbre château de la presqu'île de Rhuys devait être, comme on le sait, acheté en 1798 par Pascal Lange qui en vendit les pierres des fenêtres, des portes et des escaliers à raison de 3 francs la charretée : *l'acquéreur, ancien marchand forain, l'exploita comme une carrière et son vandalisme le mit à l'état de ruine où nous le voyons aujourd'hui* (24). Le château de Guémené était, quant à lui, abandonné et ruiné en partie depuis la Ligue.

Il y a enfin le cas des tombeaux ducaux et seigneuriaux : dans une enquête datant de l'Empire et consacrée à une demande de renseignements sur les châteaux, abbayes et tombeaux du département, le rédacteur anonyme répond à la question : que sont devenus les tombeaux ? : *Il existe dans l'église des Cordeliers de Vannes des tombeaux des ducs ; il y en avait même dans les deux églises, il y en avait dans l'église des Carmes de Ploërmel ainsi que dans celle de Josselin. Que sont-ils devenus ? On répète qu'on n'en sait rien* (25). Naïf ou prudent, notre administrateur cite trois des quatre principaux tombeaux à gisants du Morbihan.

— Les tombeaux de Jean II et de Jean III n'ont pas été détruits et Ploërmel conserve aussi ceux de Philippe de Montauban et de sa femme (26).

— Les autres tombeaux ont été partiellement détériorés par le marteau des vandales à des dates et dans des circonstances qui restent obscures. La tombe du connétable de Clisson et de Marguerite

(21) Arch. dép. Morbihan, L 1458.

(22) *Ibid.*, L 1452.

(23) *Ibid.*, L. 1422.

(24) R. GRAND, *Mélanges d'archéologie bretonne*, Nantes-Paris, 1921.

(25) Arch. dép. Morbihan, L 822. (communiqué par Mlle Le Rohellec).

(26) ROSENZWEIG, *Répertoire archéologique du département du Morbihan*, Paris, 1863.



*Fragment du gisant du duc Arthur III de Bretagne (1312),
après sa destruction pendant la Révolution.
(Coll. Société polymathique du Morbihan).*

de Rohan, sa femme, eurent leurs visages mutilés et les sept orants, qui ornaient leur socle, ont été décapités. Les mains et les jambes du connétable furent brisées et plusieurs orants de l'autre côté subirent un sort identique.

— A Rochefort-en-Terre, les gisants de Claude de Rieux et de sa femme Catherine de Laval furent si défigurés qu'on les retailla en 1824 pour les transformer en saint Joseph et en Vierge Marie, du moins l'a-t-on affirmé jusqu'à une date récente (27).

— Quant aux quatre gisants des Cordeliers de Vannes, dont le plus précieux était celui d'Arthur II de Bretagne, un doute subsiste sur la date de leur destruction, mais le musée de Château Gaillard n'en possède plus que des fragments (28).

Le chanoine Mahé écrit à leur propos dans son *Essai sur les Antiquités du Morbihan* de 1825 : *les marteaux du vandalisme ont*

(27) F. MACÉ DE LEPINAY, «Église Notre-Dame-de-la-Tronchaye de Rochefort-en-Terre», *Congrès archéologique de France, Morbihan*, Paris, 1986.

(28) B. FRÉLAUT, «Les fragments du gisant d'Arthur II», *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, octobre 1990, p. 65-66 ; MAHÉ, p. 394.

tellement brisé ces deux monuments que les fragments qui en subsistent encore ne sont pas susceptibles de restauration. Ils avaient donc été victimes de la période révolutionnaire.

II - Le vandalisme antireligieux

Les actes de vandalisme à caractère antireligieux sont les plus connus et ont beaucoup frappé l'opinion par leur intensité, leur nombre et leur violence aveugle: destruction de croix et d'églises, réquisition et fonte des reliquaires, statues d'argent, calices, ostensoirs et autres objets d'orfèvrerie, incendies volontaires des chapelles, mobiliers, statues, livres et manuscrits, etc.

Il faut cependant établir une distinction entre ces différents faits en ne superposant pas de façon systématique tous ces événements qui peuvent correspondre, suivant la date ou le contexte, à des motivations différentes. Ainsi, les premiers envois à la fonte, qu'une instruction du 20 mars 1791 réglementait de façon précise dans le but de préserver les objets d'intérêt historique ou artistique, n'ont pas de base antichrétienne mais répondent à l'impécuniosité du nouveau régime, et on se souviendra que, pendant les guerres de religion ou sous Louis XIV, ce procédé fut déjà utilisé pour renflouer les caisses de l'État. Ce qui frappe, néanmoins, c'est l'aspect répétitif et systématique de la réglementation de l'époque (29) :

— 20 mars 1790 : décret prescrivant l'inventaire des biens des religieux.

— 19 octobre 1790 : décret prescrivant l'inventaire de l'argenterie des églises.

— 3 mars 1791 : décret établissant que *l'argenterie qui a été ou pourra être jugée inutile au culte sera envoyée par les directeurs de district au bureau de la Monnaie le plus voisin.*

— 25 août 1791 : décret réquisitionnant les objets de cuivre et de bronze.

— 4 et 10 septembre 1792 : décrets ordonnant de nouveaux inventaires dans les 24 heures et la répartition des objets en plusieurs classes, admettant une exception pour les *soleils, ciboires, calices et autres vases sacrés*, et autorisant les échanges.

On constate donc de nombreux envois à la fonte en 1791-1792, malgré la résistance de certaines autorités, mais ce n'est qu'à partir de

(29) M. VOVELLE, *La Révolution contre l'Église*, Ed. Complexe, Bruxelles, 1988.

l'an II que l'adoption d'une politique de déchristianisation par la Convention donne une nouvelle optique à cette chasse aux métaux précieux.

Qu'en est-il dans le Morbihan? Dans le district de Vannes, les premiers envois ont lieu en avril, octobre et novembre 1791, ce dernier ayant totalisé 260 marcs d'argenterie (30). L'évêque constitutionnel, Mgr Le Masle, obtient de procéder à quelques échanges le 9 octobre 1792 et M. Bocherel, curé de Saint-Patern, également, le 22 janvier 1793, mais ils ne parviennent pas à soustraire les objets les plus précieux de la cathédrale qui sont demandés le 31 décembre 1792 et livrés le 6 brumaire an II (27 octobre 1793), au moment où le représentant Prieur de La Marne institue la Terreur dans le chef-lieu du département ; le district envoie alors à Nantes un supplément de 138 marcs d'argent :

Ce supplément provient des bustes et chasses de saint Vincent et saint Guénel que l'ancienne municipalité de Vannes nous a fait aujourd'hui parvenir. Ces précieuses enveloppes converties en monnaie fourniront aux besoins des sans-culottes dont vous avez ordonné que le patron prit la place qu'occupait depuis trop longtemps M. saint Vincent. Nous attendons aussi dans le jour M. saint Patern (31).

De nouvelles livraisons auront effectivement lieu le 16 frimaire et le 8 germinal et l'on note même le 21 frimaire an IV (12 décembre 1795), 6 barriques d'argenterie, galons et étoffes d'or envoyées à Paris (32).

Les choses se passent parfois de façon plus expéditive par effraction et violence à Larré, Sulniac (33) ou Gestel (34). A Hennebont, les statues d'argent de Notre-Dame-du-Voeu et de Notre-Dame-de-la-Joie sont livrées en 1792. A Josselin, un envoi de 100 marcs est signalé en novembre 1792, complété par un buste de saint Etienne, des calices et des coeurs d'argent le 15 novembre 1793, époque où l'agent national Jean-Marie Elie lance dans toute la région une campagne de déchristianisation d'une violence exceptionnelle, comme nous le verrons plus loin (35).

(30) Arch. dép. Morbihan, L 1420 et L 1426.

(31) *Ibid.*, L 1421.

(32) *Ibid.*, L. 1429.

(33) P. THOMAS-LACROIX, *L'orfèvrerie religieuse en Bretagne*, Morbihan, Malestroit, 1977.

(34) Arch. dép. Morbihan, L 1435.

(35) M. NICOL, *Notre-Dame du Roncier*, Vannes, 1886.

D'autres envois d'argenterie sont effectués à Pontivy en novembre 1792 (croix, encensoirs, calices), La Roche-Bernard (261 marcs le 22 octobre 1792, 183 marcs le 26 avril 1794), Rochefort-en-Terre (67 marcs d'argent le 21 janvier 1794). A l'église de Quelven (Guern), les ornements en galon d'or et d'argent sont brûlés pour en récupérer le métal le 13 février 1794. Baud fournit 40 marcs en 1794.

Au total, un bilan des envois à la fonte des objets d'orfèvrerie religieuse du Morbihan a été proposé par P. Thomas-Lacroix. Estimant à 676 pièces le nombre total des destructions pour plus de 400 qui subsistent, il évalue le pourcentage des pertes aux environs de 62%.

Pendant la période de la grande Terreur, la déchristianisation érigée en principe politique est pour beaucoup dans le vandalisme qui frappe les églises, les chapelles, les croix, les statues. Il s'agit ici d'une entreprise délibérée qui repose sur une argumentation antireligieuse ou athée, souvent présente dans les textes de l'époque. Au nom de la lutte contre la superstition ou le fanatisme, des crucifix, des calvaires, des statues, sont systématiquement détruits par les révolutionnaires les plus enragés ou les plus zélés, au cours de la Terreur.

Dans plusieurs villes, on sectionne les bras des croix qui surmontent les églises ou on les démonte pour proscrire les signes extérieurs qui peuvent retracer un culte quelconque. A Vannes, le couvreur Yves Talec présente un mémoire au printemps 1794 *pour avoir désandu le restant des croix* : 1 au Mené, 3 à Saint-Salomon, 3 à la Retraite des Femmes, 2 aux Ursulines (36). A Rohan, les deux bras de la croix du dôme de saint Gobrien sont coupés à la même époque. A La Roche-Bernard, un grand Christ en bois est jeté dans la Vilaine le 15 avril 1794 et, en livrant l'argenterie, les parchemins et titres féodaux et les livres de chant, le directoire écrit : *nous verrons avec plaisir ces objets de bêtise et d'orgueil porter la foudre qui terrasse le fanatisme et l'aristocratie* (37).

Le 19 nivôse an II (8 janvier 1794), la décision d'abattre les croix est ainsi justifiée à Hennebont : *Ces signes extérieurs servent de ralliement aux fanatiques et les entretiennent dans un esprit de superstition propre à retarder le progrès de la raison et de la vraie philosophie*. A Concoret, le 17 avril 1794, jour du jeudi saint, le bruit courut que les troupes nationales ravageaient les églises, *que les districts envoient des commissaires pour renverser les tableaux, statues de*

(36) Arch. dép. Morbihan, L 1458.

(37) Abbé LE BRETON, *Le district de La Roche-Bernard, de 1788 à 1802*, Rennes, 1929.

saints, chaires, confessionnaux, autels et généralement tout ce qui ornait les temples du Seigneur. Les habitants de cette petite commune limitrophe de l'Ille-et-Vilaine décident de descendre et de cacher tous ces objets de l'église et de plusieurs chapelles des environs.

En mai 1794, à la suite du passage des chouans, 300 soldats républicains brisent des croix de chemin ou de cimetière. Ils récidiveront en 1795, 1796 et 1799 selon le journal de l'abbé Guillotin. Des scènes similaires se déroulent à Caden, Caro, Muzillac, Credin. Du 21 au 24 janvier 1794, une expédition militaire parcourt les communes de Bignan, Saint-Jean-Brevelay, Saint-Allouestre, Saint-Servant, Guéhenno. L'agent national de Josselin, Jean-Marie Elie, donne des instructions très claires : *il faut faire détruire tous les signes de la superstition qui sont sous votre ressort, signes que les fanatiques sectaires du nommé Jésus appelaient croix et que des hommes libres nomment potence (...)* Il faut briser ces imbécilités pour éclairer les esprits. Un peu plus tard, il ajoute : *Ne laissez rien dans les chapelles. Désarmez tous les paysans sans exception. Tâchez d'aller faire un tour à Guéhenno.* Une seconde expédition est menée par Elie, accompagné de Chantrel et Dahirel, de la Société montagnarde de Josselin, du 1^{er} au 8 février 1794 dans ces mêmes communes du royaume de Bignan, mais aussi à Plumelec, Billio, Buléon, Radenac, Régigny, Crédin, Pleugriffet. En cherchant les chefs chouans, Elie tient réunions, discours, inspections, se fait livrer cloches et argenterie et fait détruire les signes de féodalité et de fanatisme.

Quelques semaines auparavant, du 29 novembre au 11 décembre 1793, Carrier avait envoyé Le Batteux battre la région de La Roche-Bernard, Muzillac, Questembert, pour y effectuer une expédition punitive contre les soulèvements chouans (38). Le Batteux et ses soldats brisent des croix, profanent les autels, incendient la chapelle de Ben-Gué à Noyal-Muzillac. Plusieurs autres édifices religieux furent brûlés, pillés intentionnellement ou à titre de représailles à Allaire, Arzon, Guéhenno, Gueltas, Guer, Saint-Perreux, Port-Louis.

Le vandalisme antireligieux se manifeste aussi par l'iconoclasme et la chasse aux statues, considérées comme des objets de fanatisme. L'envoi à la fonte des statues en métal précieux, bustes et reliquaires de saints, est désormais justifié une seconde fois.

Dans le Morbihan, plusieurs statues de bois furent brûlées, mais la plupart échappèrent à ce sort barbare. Notre-Dame-de-la-Tronchaye, vénérée à Rochefort-en-Terre, fut cachée dans un lit-clos

(38) R. LE PENUZIC, *Histoire de Noyal-Muzillac en pays de chouannerie*, Hérault, Maulévrier, 1989.

par le sacristain Potier (39). La Vierge de Pitié de Malestroit fut rachetée par une pieuse personne contre une corde de bois. La statue ouvrante de Notre-Dame de Quelven fut préservée, etc. A Josselin par contre, la statue de Notre-Dame-du-Roncier servit de bois de feu dans un corps de garde, mais quelques fragments en furent sauvés. La statue vénérée de sainte Anne d'Auray fut transférée au chef-lieu du district et, le 17 octobre 1796, Faverot, commissaire du pouvoir exécutif, proposa de l'échanger avec le pape *contre quelques uns des célèbres monuments des arts qui honorent l'Italie* (40). Il en reconnaissait au moins la valeur artistique. Selon le père Martin, elle aurait été transférée à Vannes et brûlée quelques mois plus tard, mais un habitant en aurait prélevé un morceau de la tête qui fut placé dans le socle de la nouvelle statue, sous la Restauration (41).

Plusieurs cas de saccage et bris de statues se rencontrent dans d'autres communes que Sainte-Anne-d'Auray, La Roche-Bernard, Le Faouet, Merlevenez (Vierge du tympan du porche)... Ici, encore, les autorités locales veulent justifier leurs actes : le 11 pluviôse an II (30 janvier 1794), le comité de surveillance de Malestroit écrivait : *Le Comité, considérant que la saine philosophie doit éclater partout, que Malestroit, qui depuis le commencement de l'heureuse Révolution, s'est distingué par son civisme, que dans les circonstances, le fanatisme et la superstition ont envie de lever la tête, a arrêté que l'église principale sera établie en Temple de la Raison, que les saints et saintes de bois et de pierre qui y sont seront ôtés, que la cloche ne sonnera que pour les objets d'utilité publique* (42). Il est vrai qu'on est en pleine Terreur...

Le vandalisme n'épargne pas les livres et les manuscrits. Le 24 novembre 1792, les administrateurs du département demandent aux districts de *brûler les bibliothèques monastiques* (43). Ce conseil hélas fut parfois entendu, mais on s'avise bientôt que les feuilles de parchemin peuvent servir à faire des gargouilles de différents calibres pour les cartouches et cette destination est retenue ici ou là : le 17 pluviôse an III (5 février 1795), il est trié et compté 458 feuilles de parchemin à cet usage à Vannes (44).

(39) M. DE GALZAIN, *Rochefort-enTerre*, Priziac, 1978.

(40) Arch. dép. Morbihan, L 265, cité dans GUILLOUX, *op. cit.*

(41) Le Dr de Closmadeuc, dans une étude restée inédite, conteste l'origine de cette «relique» et, calculs à l'appui, affirme qu'elle ne peut provenir de l'ancienne statue. La question n'est effectivement pas résolue. (Arch. dép. Morbihan, 7 J 150).

(42) Arch. dép. Morbihan, L 1520.

(43) *Ibid.*, L 1455.

(44) *Ibid.*, L 1440.

Il y eut donc de nombreuses destructions de monuments ou d'objets religieux, encore n'a-t-on volontairement pas évoqué le sort des cloches.

III - La résistance au vandalisme

L'application des mesures de destruction des symboles féodaux ou religieux a rencontré une certaine résistance d'abord dans les paroisses morbihannaises, mais aussi auprès de certaines autorités qui s'élèvent contre l'atteinte au patrimoine artistique.

Comme nous l'avons vu plus haut, l'annonce d'expéditions militaires provoque des réactions de défense : on cache les statues, on démonte les calvaires à Concoret ou à Guéhenno, on dissimule des pierres tombales armoriées (chapelles Saint-Fiacre de Radenac) ou les reliquaires vénérés (Saint-Gildas-de-Rhuys...). Ces mesures sont destinées à éviter les destructions annoncées et craintes, mais parfois on enfouit aussi les objets à demi détruits dans l'espoir de les restaurer un jour ; c'est ce qui serait arrivé à Guéhenno.

Il paraît intéressant de noter les consignes de prudence ou de modération édictées par les autorités locales du Morbihan qui, ayant conscience que certaines destructions pouvaient être aveugles et irréversibles, souhaitent faire barrage au vandalisme et amorcer même la conservation de certains objets du patrimoine. Le 25 août 1790, le directoire du département recommande de ne pas casser et détruire les symboles de l'illégalité et de respecter les monuments dont la conservation a été décrétée (45). Dans une lettre du 17 janvier 1793, ces mêmes autorités, appelant à enlever les insignes de la royauté et les armoiries, en excepte ceux qui ont de l'intérêt artistique.

Néanmoins, l'évêque, Mgr Le Masle, dans une lettre au département, proteste contre *la horde infernale qui se répand avec fureur sur tout notre territoire* (46). Comme Grégoire, l'évêque constitutionnel du Morbihan condamne cette violence. La cathédrale, devenue Temple de la Raison le 1er avril 1794, sera préservée du vandalisme. En effet peu après Quiberon, le maire de Vannes, Mahé de Villeneuve, écrit à Laumaillet, commandant de la place, le 2 thermidor an III (20 juillet 1795) : *Les militaires logés ou pour mieux dire bivouaqués dans le temple, ont enfoncé les coffres, brisé le tabernacle. Tous les jours ont les entend s'efforcer de faire résonner*

(45) *Ibid.*, L 253, pièce n° 251.

(46) *Ibid.*, L 264.

l'orgue et cet orgue, qui a coûté des sommes immenses, sera bientôt en pièces. La municipalité a beau fermer les portes, elles sont enfoncées. Nous te requérons de faire placer des sentinelles de manière qu'il soit impossible de passer jusqu'à l'orgue et galeries, qui entourent le temple. Nous mettons sous ta responsabilité les superbes morceaux de sculpture qui ornent cet édifice et surtout le principal autel (47). Le 15 brumaire an IV (5 novembre 1795), le district de Vannes faisait la même démarche pour l'église Saint-Patern et réussissait à sauver ses retables (48).

On sait, par ailleurs, que cette époque troublée voit naître les premières initiatives pour créer un musée, une bibliothèque publique et des archives départementales. Si le muséum ne put voir le jour (mai 1794 - janvier 1795), les efforts furent couronnés de succès pour la bibliothèque. Le 23 ventôse an II (49), le citoyen Le Prestre de Châteaugiron est nommé bibliothécaire du district, aidé de Galles pour inventorier les livres. En frimaire an III, Chesnel remplace Châteaugiron qui a quitté Vannes, et le district nomme deux citoyens *versés dans la connaissance des chartes, lois, monuments et titres, dans les greffes et les dépôts d'archives*, ce sont Glais aîné et Perret. En définitive, c'est l'ancien carme Toussaint David qui ouvrira la première bibliothèque publique en 1801 (50).

Quel bilan retenir au total de cette décennie révolutionnaire et comment expliquer ce vandalisme dans le Morbihan ?

Si le chiffre de 62% de pertes, pour les objets d'orfèvrerie religieuse, est considérable et irréversible, les destructions sont également très nombreuses dans les chapelles de campagne et, semble-t-il, plus à l'est qu'à l'ouest du département car elles épousent la géographie politique, épargnant sans doute les zones plus acquises à la Révolution.

Les reconstructions et restaurations du XIX^e siècle rendent cependant parfois difficiles un tableau réel des pertes et l'abandon de certaines églises ou abbayes rend le bilan plus complexe (Prières, Lanvaux, églises ou chapelles de couvents...). On doit donc déplorer la perte de reliquaires et bustes, de calices et ciboires, mais aussi de

(47) Registre de correspondance de la municipalité de Vannes, à la date. (Arch. mun. Vannes).

(48) Arch. dép. Morbihan, L 1447.

(49) B. FRÉLAUT «L'oeuvre culturelle et scolaire du district de Vannes, 1791-1795», *Mémoires de la S.H.A.B.*, tome LXVII, 1990.

(50) Arch. dép. Morbihan, L 1422 et 1423.

statues, de tombes, de gisants, de vitraux, de croix, de sculptures, de décors armoriés... On est cependant impressionné de la richesse du patrimoine qui subsiste dans les communes morbihannaises : l'arrêté de Le Carpentier n'a pas été appliqué partout, loin s'en faut !

La violence des vandales, pour inacceptable qu'elle soit, peut s'expliquer de plusieurs façons. Elle n'est, tout d'abord, pas uniquement le fait des révolutionnaires contre la monarchie, la féodalité ou l'église : il existe en effet une violence des révolutionnaires entre eux, car on brûle et détruit aussi les bustes de Mirabeau ou la bannière de la Fédération de 1790 (à Vannes en 1793)... Il y a encore les destructions et violences opérées par les «chouans» : en mars 1793, les insurgés mettent à sac le château de Rochefort-en-Terre et brûlent les archives du district. Dans de nombreux cas, on s'attaque aux symboles de la Révolution en coupant les arbres de la Liberté...

Les passions politiques se déchaînent à cette époque comme dans les guerres civiles. Il peut s'agir d'une violence spontanée ou organisée et nous pouvons en distinguer plusieurs.

Violence non préméditée que celle des paysans qui s'attaquent aux symboles féodaux, mais résultats d'une longue hostilité contre les injustices du système seigneurial dans certaines régions du Morbihan. C'est donc une sorte de réaction de dernière solution... Violence «ordinaire», que celle des soldats sans solde, des pillards, des ivrognes, des désœuvrés qui, dans la cathédrale de Vannes, s'amusent à jouer de l'orgue ; des sans ressources qui se chauffent en brûlant n'importe quel bois, y compris celui des statues. Violence planifiée, violence préparée que celle des réquisitions d'objets d'orfèvrerie, des démontages ou bris de croix, des martelages de blasons royaux, de gisants seigneuriaux, des destructions d'objets religieux, de l'arasement du château de Rochefort. Elles répondent à des choix politiques, tantôt de la République contre la Monarchie, de la Convention contre les modérés, des jacobins et des montagnards contre la Gironde, contre l'Église.

A des degrés divers, l'adjoint de Carrier, Le Batteux à Muzillac, l'agent national Elie à Josselin et Bignan, l'instituteur Kerhouant à Languidic, les nombreux procureurs syndics, les autorités locales, les responsables des comités révolutionnaires, de surveillance ou de clubs et sociétés populaires, détruisent le monde ancien pour en construire un nouveau. Ces vandales sont des révolutionnaires et c'est parce qu'ils sont révolutionnaires, qu'ils sont vandales, revendiquant hautement leurs responsabilités.

Repères chronologiques

- 1789** 16 juillet Décision de détruire la Bastille.
- 1790** 19 juin Décret supprimant les titres nobiliaires.
- 1792** 14 août Décret supprimant les signes de féodalité.
- 1793** avril Destruction du château de Rochefort-en-Terre.
- 6 juin Lakanal dénonce le vandalisme.
- 8 août La Convention décrète la destruction des «tombeaux et mausolées des ci-devant rois».
- 10 août Ouverture du Musée des monuments français.
- 14 septembre Chasse aux armoiries et symboles féodaux dans les églises de Paris.
- 23 octobre La commune de Paris fait décapiter les 28 statues royales de la façade de Notre-Dame.
- 1794** 11 janvier Grégoire dénonce le vandalisme devant la Convention.
- 4 juillet Arrêté de Le Carpentier (à Saint-Malo), prescrivant la destruction des chapelles et autres signes du culte en Bretagne.
- 1^{er} août,
29 octobre Nouveaux rapports de Grégoire contre le vandalisme.
- 14 décembre,
31 août L'agent national Jehanno demande la destruction des châteaux de Largouët et Suscinio.
- 1795** 7 janvier Dernière mention du projet de «muséum» de Vannes.
- 20 juillet Le maire de Vannes protège la cathédrale.

RÉSUMÉ

Spontané ou planifié, le vandalisme a touché plusieurs communes du Morbihan pendant la Révolution, s'attaquant aux symboles de «l'orgueil féodal» (château de Rochefort-en-Terre, gisants d'Arthur II et d'Olivier de Clisson...) ou aux signes religieux très nombreux dans la région : statues, croix et récupération de métaux précieux. La résistance à ces violences apparaît très tôt dans la population mais aussi près de certains responsables administratifs du département, des districts ou des communes. Plusieurs attitudes coexistent donc ou s'affrontent, qui nuancent le stéréotype du vandalisme révolutionnaire.

La révolution de 1830 ne bénéficie généralement pas d'une bonne réputation. Le public y attache volontiers l'idée d'un bref soulèvement parisien qui a finalement surtout profité à la bourgeoisie. La réflexion menée par D. H. Pinkney (1) assure que cette évènement n'a pas signifié un changement radical dans le personnel politique dirigeant : il ne s'agirait donc pas d'une révolution sociale mais plutôt d'une lutte entre ambitieux issus de la même classe. Mais comment réduire cette étape historique au rang de «coup pour rien révolutionnaire» ? Songeons tout de même que 1830 marque un retour à la pensée de 1789 après presque trente ans d'intermède. Le drapeau tricolore est réhabilité. Louis-Philippe devient roi des Français par la volonté populaire et non en vertu de droit divin. Le roi-citoyen n'est d'ailleurs pas sacré mais prête serment à la Charte constitutionnelle. La religion catholique n'est plus religion d'État : elle est ramenée au même rang que les autres. Le système électoral censitaire est assoupli et le nombre d'électeurs s'en trouve multiplié. La liberté de la presse devient une réalité par la loi du 8 octobre 1830 qui restreint le nombre des délits dans ce domaine. Cet immense souffle libéral stupéfie l'Europe entière. Ce bilan est trop souvent oublié car après quelques mois euphoriques, les gouvernements successifs reviennent inexorablement sur les acquis antérieurs. L'esprit de la révolution est trahi par toute une série de mesures parmi lesquelles la loi de 1834 sur le contrôle des associations et celle de septembre 1835 revenant sur la liberté de la presse : deux figures de symboles. La révolution de 1848 reprend cet héritage en se dressant contre la politique de Guizot.

Dans l'esprit des contemporains, les Trois Glorieuses constituent une rupture restée bien qu'éphémère. Les aristocrates et tous les affidés du parti légitimiste en sont bouleversés. Ils refusent de collaborer

(1) D. H. PINKNEY, *La Révolution de 1830 en France*, Paris, P.U.F., 1968, 463 p. (Traduction de : *The French Revolution of 1830*, 1972).